

## CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2009

Etaient présents : Mesdames CORDIER, MAGNOLER, THOMAS, VERCRUYSSSE, Messieurs BARRUET, COLLETTE, LEHMANN, MELO, MESSIO, PARROT, POULAIN, TOFFIN, WRZOCHOL.

Etait absent excusé : Monsieur LAURENT ayant donné procuration à Monsieur BARRUET.

Etait absent non excusé : Monsieur DUCROCQ.

Secrétaire de séance : Madame MAGNOLER.

\*\*\*\*\*

Ordre du jour :

- \* Lecture du compte rendu de la séance précédente.
- \* Vote du C.A 08.
- \* Vote du compte de gestion 2008.
- \* Affectation du résultat.
- \* Vote du taux des trois taxes 2009.
- \* Vote du B.P 2009.

\*\*\*\*\*

Lecture est faite du compte rendu de la séance précédente, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **VOTE DU C.A 2008 :**

Après examen des documents fournis (et ci-joint) concernant le compte administratif 2008, Monsieur le Maire se retire de la salle. Monsieur WRZOCHOL assure la présidence de la séance et demande aux membres du conseil municipal de voter le compte administratif 2008.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

### **VOTE DU COMPTE DE GESTION 2008 :**

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance, il signale que les comptes du receveur correspondent exactement à ceux de la commune, les deux balances sont présentées.

**Le compte de gestion 2008 est voté à l'unanimité.**

## **AFFECTATION DU RESULTAT 2008 :**

Il est donné lecture du résultat ci-dessous :

Fonctionnement (excédent) : 196 417,56  
Investissement dépenses : - 116 134,12  
RAR dépenses : - 3 700  
RAR recettes : /  
Résultat net d'investissement  
(déficit) : - 119 834,12

Il est décidé d'affecter à l'investissement la somme de 119 834,12 € à l'article 1068  
L'excédent de fonctionnement à reprendre est donc ramené à 76 583,44 €.

**Vote pour à l'unanimité.**

Madame THOMAS demande à quoi correspond la somme de 3 700 € des R.A.R.  
700 € pour le marché de la R.D. 10  
3000 € pour l'alarme de la mairie.

Remarque de Madame THOMAS : la subvention du conseil général concernant la R.D 10 aurait dû figurer dans la R.A.R.

## **BUDGET PRIMITIF 2009 :**

Le budget a été examiné par la commission des finances, il est présenté par projection et commenté (document joint)

Il manque 393 064 € pour équilibrer le budget tel que proposé, 3 hypothèses sont soumises au vote.

- 1) Un emprunt (sur 15 ans avec remboursement à partir de 2010)
- 2) Augmentation des impôts locaux (une simulation a été faite par le receveur + 1% = + 3 693 €, 1,5% = + 5 482 €, + 2% = 7 140 €).
- 3) Diminution ou suppression de travaux.

Monsieur LEHMANN fait remarquer qu'augmenter la dette restreint le conseil municipal pour les futurs projets.

Monsieur PARROT est du même avis et préfère donner priorité au social, à l'urbanisme et à l'économie.

Monsieur POULAIN propose de monter un plan de projets chiffrés afin de définir les priorités du conseil municipal.

Vote pour la 1<sup>ère</sup> hypothèse : Pour : 13  
Contre : 1 (PARROT Médéric)

## **VOTE DES TAUX :**

Rappel des taux 2008 :	Commune	Département
- Taxe d'habitation :	9,50	13,28
- Taxe foncière :	20,50	24,95
- Taxe du foncier non bâti :	52,00	50,28

Vote pour le report des mêmes taux pour l'année 2009 à l'unanimité.

Madame THOMAS signale que le conseil municipal doit délibérer sur la demande de la CCPOH concernant l'augmentation du taux de la taxe professionnelle de 0,5 %.

Pour l'augmentation : 6 voix  
Contre : 6 voix  
Abstention : 2 voix

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

Cantine : une réponse sera donnée mi avril concernant la demande de subvention du conseil général.

Périscolaire : 15 communes sur 17 seraient favorables à un cofinancement de la CCPOH sur une durée de 3ans.

La séance est levée à 22 h 30.